

REPERTOIRE DES ORGANISMES DE FORMATION REFERENCES POUR LE DISPOSITIF APS PROPRETE (Acteur Prévention Secours)

Région Administrative	Organisme de Formation /Entreprise	Adresse postale	Code postal	Ville	Prénom contact	Nom Contact	Mail contact	Téléphone contact
AUVERGNE-RHONE-ALPES	INHNI Vénissieux	33, avenue du Docteur G.Levy	69963	Venissieux Cedex	Evelyne	SWOROWSKI	e.sworowski@inhni.com	04 72 78 34 56
BRETAGNE	INHNI Rennes	Rue Urbain Leverrier	35170	BRUZ	Brigitte	GAREL	b.garel@inhni.com	02 99 26 10 80
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	INHNI Tours	34, rue du Sergent Leclerc	37000	Tours	Dany	BOUGET	d.bouget@inhni.com	02 47 36 45 80
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	INHNI Nantes	10, chemin du Vigneau Parc Solaris Immeuble Belna	44800	ST HERBLAIN	Laurence	RAYNAL	l.raynal@inhni.com	02 40 63 68 98
GRAND-EST	INHNI Strasbourg	6, rue de la Haye	67300	SCHILTIGHEIM	David	BIENVENU	d.bienvenu@inhni.com	03 90 20 89 90
GRAND-EST	INHNI Metz	2, rue Augustin Fresnel	57082	Metz	Natacha	PIERLOT	n.pierlot@inhni.com	03 90 20 89 90
HAUTS-DE-France	INHNI Lille	51-53, rue de l'Alcazar	59800	LILLE	Franck	KATSAROS	f.katsaros@inhni.com	03 28 36 48 07
IDF	INHNI Villejuif	100, avenue de Stalingrad	94800	Villejuif	Hélène	BELOUIS	h.belouis@inhni.com	01 46 77 40 40
IDF	INHNI Gennevilliers	40, avenue Marcel Paul	92230	Gennevilliers	Ludovic	PREVEL	l.prevel@inhni.fr	01 81 92 11 05
IDF	ASK FORMATION	99 bis, avenue du générale Leclerc	75014	Paris	Gregory	POULET	gregory.poulet@askformation.fr	07 63 95 19 29
IDF	Formations Conseils Stratégies	10, rue Augustin Fresnel	95190	GOUSSAINVILLE	Stéphane	DELACOURT	stephane.delacourt@f-cs.fr	01 39 86 00 82
NORMANDIE	INHNI Le Havre	76 rue du Président Kennedy	76140	LE PETIT QUEVILLY	David	DEHAIS	d.dehais@inhni.com	02 53 44 01 02
NOUVELLE-AQUITAINE	INHNI Pessac	15-17, allée Alice Héliodre Gallienne	33600	Pessac	Cécile	SWIDERSKY	c.swidersky@inhni.com	05 57 26 69 69
OCCITANIE	INHNI Toulouse	21, avenue Didier Daurat	31400	Toulouse	Cécile	SWIDERSKY	c.swidersky@inhni.com	05 57 26 69 69
PACA	INHNI Marseille	43, rue Joliot Curie	13013	Marseille	Virginie	ARGAUD	v.argaud@inhni.com	04.91.11.80.00

REFERENTIEL DE COMPETENCES APS PROPRETE



Domaine de compétences 1 : PREVENTION (11 heures)

Compétences visées	savoirs associés
<p>1. Situer son rôle d'APS Propreté vis à vis de la prévention sur son lieu de travail</p> <p>1.1. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention</p> <p>1.2. Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle</p> <p>1.3. Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle</p>	<p>La prévention : généralités</p> <p>Les différents acteurs internes et externes de la prévention</p> <p>Les notions de responsabilité</p> <p>Les principaux risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques liés à l'activité physique. - risques biologiques - risques routiers (trajet, mission, entretien du véhicule, - risques psychosociaux (stress, harcèlement, injonctions paradoxales, violence...)
<p>2. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant)</p> <p>2.1. Observer sa situation de travail</p> <p>2.2. Repérer les situations dangereuses</p> <p>2.3. Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, d'exposition et de gravité des dommages potentiels</p> <p>2.4. Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé</p>	<p>La notion d'accident</p> <p>La multi causalité</p> <p>Le mécanisme d'apparition du dommage</p> <p>La notion d'évènement déclenchant</p> <p>La notion d'évènement dangereux</p> <p>Les quatre familles de danger susceptible de persister</p> <p>La notion de situation dangereuse et de zone dangereuse</p> <p>La spécificité de la situation de travail</p> <p>La notion de danger et de situations dangereuses</p> <p>Les approches de la situation de l'activité réelle</p> <p>L'Approche multifactorielle</p>
<p>3. Repérer les situations à risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain</p> <p>3.1. Comprendre le fonctionnement et les limites de l'appareil locomoteur</p> <p>3.2. Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé</p> <p>3.3. Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique</p>	<p>Les notions d'anatomie et de physiologie</p> <p>Les principes biomécaniques</p> <p>Les principales atteintes et pathologies</p> <p>Les TMS, les lombalgies...</p> <p>Les déterminants de l'activité physique</p> <p>Les facteurs aggravants</p>
<p>4. Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction</p> <p>4.1. Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention</p>	<p>Les principes généraux de prévention</p> <p>Les actions possibles à mettre en œuvre :</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES APS PROPLETE

<p>et en tenant compte de la spécificité du site</p> <p>4.2. Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes</p> <p>4.3. Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.</p> <p>4.4. Isoler la situation dangereuse</p> <p>5. Remonter l'information à la hiérarchie</p> <p>5.1. Rendre compte sur les dangers et les dysfonctionnements identifiés</p> <p>5.2. Identifier qui informer</p> <p>5.3. Définir l'information à communiquer</p> <p>6. Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé et sa sécurité et visant une efficacité maximum de l'intervention</p> <p>6.1. Utiliser les aides à la manutention mis à sa disposition.</p> <p>6.2. Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p>	<p>supprimer le danger, isoler le danger ...</p> <p>Les différents principes d'aménagement des locaux et des situations de travail</p> <p>Notions d'ergonomie</p> <p>Organisation des situations de travail</p> <p>Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p> <p>Les modes et outils de communication adaptés</p> <p>L'argumentation et le partage des solutions d'amélioration</p> <p>Les différents acteurs impliqués dans la prévention</p> <p>La remontée des informations, aspects réglementaire et procédural</p> <p>Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p> <p>les différentes fatigues</p> <p>Les activités de compensation et de récupération</p>
<p>Compétences Chef d'équipe, vient compléter la compétence 5 du référentiel agent de service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner, en lien avec l'APTMS, une équipe d'agents de service dans leur rôle d'acteur prévention. <ul style="list-style-type: none"> o Recueillir les informations pertinentes auprès des salariés en matière de prévention des risques professionnels o Accompagner les agents de service dans leur identification des risques et dans la recherche de mesures de prévention. 	<p>Le recueil d'information, les faits et les opinions ...</p> <p>Outil de hiérarchisation des mesures de prévention</p> <p>Formalisation des informations, argumentation...</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES APS PROPLETE



<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le rôle de relais prévention entre son équipe et l'APTMS de l'entreprise ou le référent RP. <ul style="list-style-type: none"> o Remonter les informations recueillies auprès de son équipe o Participer à la mise en œuvre des améliorations validées par sa hiérarchie 	<p>Outil de suivi</p>
---	-----------------------

Domaine de compétences 2 : SECOURS (10 heures)

Gestes et CAT en conformité avec ceux du référentiel SST de l'INRS en vigueur.

<p>7. Situer son rôle de SST sur son lieu de travail</p> <p>8. Réaliser une protection adaptée</p> <p>1. Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter</p> <p>2. Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes</p>	<p>Le domaine et les modalités d'intervention du SST L'obligation de porter secours. Les limites de la responsabilité du SST dans et hors de l'entreprise</p> <p>Les trois types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée Les actions de protection adaptée à la situation donnée Les matériels et moyens adaptés en adéquation aux dangers de son secteur d'activité pour permettre une suppression efficace Les personnes habilitées ou ayant expertise pour la mise en œuvre de ces moyens et ou matériels dans son secteur d'activité L'organisation de l'entreprise en matière d'accident Les situations dans lesquelles il pourra, sans danger pour lui-même, dégager la victime. La technique des dégagements d'urgence Les dispositifs de coupure des énergies et des fluides (électricité, gaz et eau). Les dispositions en cas d'incendie (évacuation, conduite à tenir, coupure des équipements...)</p> <p>Les objectifs de l'examen Les techniques d'examen L'ordre de priorité des résultats à atteindre dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes</p> <p>Les éléments du message. Les critères d'opportunité (présence ou non de témoin, état de la victime) Les critères de choix du témoin qui va alerter (connaissance des lieux, connaissance du fonctionnement de l'entreprise) L'organisation des secours de l'entreprise Les consignes pour une bonne transmission du message Les préparatifs avant l'arrivée des secours L'organisation de la prévention de l'entreprise et les personnes qu'elle implique L'articulation de son action avec les autres acteurs de l'entreprise</p> <p>Les conduites à tenir et justifications du guide des données techniques SST</p>
--	---

REFERENTIEL DE COMPETENCES APS PROPLETE

<p>3. Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée</p> <p>a. Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui saigne abondamment.</p> <p>b. Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui s'étouffe.</p> <p>c. Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux</p> <p>d. Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une brûlure</p> <p>e. Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements</p> <p>f. Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment</p> <p>g. Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas mais respire</p> <p>h. Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas</p>	<p>Les dispositifs de coupure des énergies et des fluides (électricité, gaz et eau).</p> <p>Les dispositions en cas d'incendie (évacuation, conduite à tenir, coupure des équipements...)</p> <p>les processus des situations rencontrées</p> <p>Les outils de communication adaptés</p> <p>Le cahier d'incidents et/ou le cahier de liaison</p> <p>cf. guide des données techniques SST</p>
--	--